



M. Alain Christnacht est nommé président du groupe «Déontologie et indépendance de l'expertise»

de

la Haute

Autorité

de Santé

Il remplace à ce poste M. Christian Vigouroux, appelé à de nouvelles fonctions.

Alain Christnacht est Conseiller d'Etat depuis 2002. Diplômé de Sciences Po, de l'École nationale d'administration (ENA), de la Faculté de droit et de sciences économiques de Paris-Assas et ancien élève de l'ENA, il a été Secrétaire Général puis Haut-commissaire en Nouvelle Calédonie ainsi que Préfet des Côtes-d'Armor. De 1997 à 2002, il a été membre du cabinet du Premier ministre Lionel Jospin.

De 2008 à 2011,

Alain Christna

cht

a été membre du conseil d'orientation

de l'Agence de

biomédecine de

la

Biomédecine.

En créant, en décembre 2006, le groupe « Déontologie et indépendance de l'expertise », la Haute Autorité de Santé a souhaité s'adjoindre les conseils de personnalités extérieures afin de renforcer ses règles déontologiques.

Présidé par un Conseiller d'État et composé de personnalités issues du monde médical et scientifique, d'un universitaire juriste et d'un membre du Collège de la HAS, ce groupe indépendant a notamment pour mission d'évaluer les règles déontologiques mises en œuvre au sein de la HAS, de formuler toute proposition de nature à les améliorer et de donner un avis, à la demande du Président ou du Directeur, sur des situations particulières.

En 2008, le groupe « Déontologie et indépendance de l'expertise » a ainsi élaboré la charte de déontologie , qui précise les obligations déontologiques que toute personne participant aux travaux de la HAS se doit de respecter. Ce groupe s'assure également de la mise en œuvre des règles contenues dans le Guide des Déclarations d'intérêts et de prévention des conflits de la HAS